

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 10 décembre 2021

ASSISES  
EUROPEENNES DE  
LA TRANSITION  
ENERGETIQUE  
(AETE) 2022 :  
ADOPTION DES  
PROJETS DE  
CONVENTIONS DE  
PARTENARIAT  
AVEC LE GLCT  
GRAND GENEVE  
POUR LA  
PARTICIPATION DU  
POLE  
METROPOLITAIN

L'an deux mil vingt et un, le dix décembre à seize heures,  
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à  
Archamps, sous la présidence de Christian DUPESSEY,  
Convocation du : 03 décembre 2021

Secrétaire de séance : Julien BOUCHET

Membres présents : 29

• Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN – M. Daniel RAPHOZ – M. Patrice  
DUNAND – M. Jean-François OBEZ – Mme Aurélie  
CHARILLON – M. Hubert BERTRAND – M. Patrick  
ANTOINE – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian  
DUPESSEY – M. Alain LETESSIER – M. Denis MAIRE –  
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – Mme Chrystelle  
BEURRIER – Mme Claire CHUINARD – M. François  
DEVILLE - M. Claude MANILLIER – M. Christophe  
SONGEON – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Julien  
BOUCHET - Mme Carole VINCENT – M. Florent BENOIT  
– M. Marin GAILLARD – M. Jean-Yves BROISIN – M.  
Benjamin VIBERT – M. Sébastien JAVOGUES – Mme  
Nadine PERINET

• Délégués suppléants :

M. Marc GIRIAT, suppléant de Mme Muriel BENIER – M.  
Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard  
BOCCARD – M. Régis PETIT, suppléant de Mme  
Catherine BRUN

• Délégués représentés :

M. Philippe NOUVELLE, donne pouvoir à M. Patrice  
DUNAND – M. Christophe ARMINJON, donne pouvoir à  
Mme Chrystelle BEURRIER –

• Délégués excusés :

M. Philippe NOUVELLE – Mme Christine DUPENLOUP –  
Mme Isabelle HENNIQUAU – Mme Muriel BENIER – M.  
Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL – M. Jean-Luc

N° CS2021-35

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 44  
Nombre de délégués  
Présents : 29  
Pouvoirs : 2

**SOULAT – M. Christophe ARM****BERTHIER – M. Cyril DEMO****TERRIER – M. Michel MERMIN – M. Stéphane VALLI – M.****Philippe MONET – M. Yves MASSAROTTI – M. Jean-****Claude GEORGET – Mme Catherine BRUN – M.****Christophe MAYET**

## ASSISES EUROPEENNES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE (AETE) 2022 : ADOPTION DES PROJETS DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LE GLCT GRAND GENEVE POUR LA PARTICIPATION DU POLE METROPOLITAIN

Vu l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0041, en date du 26 avril 2017 portant création du Pôle métropolitain du Genevois français à compter du 1er mai 2017 ;

Vu l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2018-0064 en date du 13 décembre 2018 approuvant la modification des statuts du Pôle métropolitain ;

Vu la convention instituant le « Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Projet d'agglomération franco-valdo-genevois en vue d'en assurer la gouvernance », conclue par l'ensemble des parties françaises et suisses le 28 juin 2012 ;

Vu la délibération du Comité syndical n°CS2021-21 du 7 juillet 2021 approuvant la contribution du Pôle métropolitain à la reconstitution de l'autofinancement du GLCT Grand Genève ;

Vu la délibération du Bureau n° BU2021-20 du 06 octobre 2021 approuvant l'attribution du marché public - dédié à la conceptualisation et construction des stands - à la société MATHYS SA ;

Monsieur le Président rappelle que les Assises européennes de la transition énergétique (AETE) constituent un événement majeur né d'une initiative originale de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Depuis 1998, cet événement se tient chaque année avec une fréquentation en augmentation régulière.

En 2018, la 19<sup>ème</sup> édition des Assises s'est installée pour la première fois dans le Grand Genève et a ainsi renforcé la dimension européenne de cet événement. Une participation d'environ 5000 personnes a marqué cette première édition dans le Grand Genève. Fort de ce succès, les membres du GLCT Grand Genève ont souhaité accueillir la 23<sup>ème</sup> édition des AETE qui devait se dérouler initialement les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 février 2022 et qui a été repoussée au 31 mai, 1<sup>er</sup> juin et 2 juin 2022.

A l'instar des autres membres du GLCT Grand Genève, le Pôle métropolitain participe à l'organisation de cette édition à hauteur de 303 012,36 €. Dans ce contexte, le Pôle métropolitain contribue à l'organisation des AETE par le biais de deux conventions de partenariat et de financement avec le GLCT Grand Genève :

- **Convention n° 1** : participation exceptionnelle pour les AETE 2022 à hauteur de 72 727 € pour les dépenses en lien avec la mise à disposition d'un espace au sein du village de la Transition Energétique, dédié au Genevois français et orienté autour du thème Jour > Nuit (cadastre solaire, trame noire et énergies renouvelables) , la mise à disposition de passes 3 jours lors des Assises ainsi que de la visibilité à travers les supports de communication des Assises renforcé par l'appui d'un cabinet de relation presse afin valoriser les actions du pôle métropolitain.
- **Convention n°2** : participation exceptionnelle pour les AETE 2022 à hauteur de 54 000 € pour les dépenses en lien avec la mise à disposition d'un espace dédié à la maison commune PACTE Grand Genève en Transition (dans le cadre de l'opération Interreg V « PACTE Grand Genève en transition » bénéficiant des fonds FEDER).

A la lecture du projet de délibération, il est proposé l'amendement suivant pour les deux conventions susmentionnées : « En cas d'annulation de la manifestation, après déduction de la part du GLCT, les frais effectifs engagés seront répartis au prorata du montant de la contribution due. Si les versements ont déjà été effectués, le GLCT Grand Genève remboursera respectivement les partenaires concernés ».

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'amendement ci-dessus portant, pour les deux conventions, sur les modalités de financement dans le cadre d'une annulation de l'évènement.
- **APPROUVE** la convention de partenariat et de financement avec le GLCT Grand Genève en vue de l'organisation des Assises Européennes de la Transition Energétiques 2022 pour un montant de 72 727.00 €.
- **APPROUVE** la convention de partenariat et de financement avec le GLCT Grand Genève en vue de l'organisation des Assises Européennes de la Transition Energétiques 2022 pour un montant de 54 000 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les deux conventions avec le GLCT Grand Genève relatives au financement de la 23<sup>ème</sup> édition des Assises Européennes de la Transition Energétique et tout document y afférant ;
- **PROPOSERA** l'imputation de ces dépenses à l'article 6233 au budget principal 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 15/12/21

Publié ou notifié le 15/12/21

Le Président,  
Christian DUPESSEY

